

StopCovid Une appli qui tombe à plat ?

PAGES 6-9

Baisers au cinéma Tchao patins

PAGES 21

Henri Weber La gauche en peine

PAGES 14-15



Libération

MASQUES, MENSONGES ET INCURIE

Révélation. L'épuisement des stocks stratégiques était due, selon le gouvernement, à un changement de doctrine et à des décisions vieilles de dix ans. «Libération» démontre qu'il n'en est rien et que l'exécutif a sciemment menti. **PAGES 2-5**



STUDIO LIBÉ AVEC GETTY IMAGES



ÉDITORIAL

Par
**ALEXANDRA
SCHWARTZBROD**

Assumer

C'est LA faute originelle du gouvernement, celle qu'il n'est pas parvenu à effacer depuis le début de cette épidémie et qui l'empêche aujourd'hui de regagner la confiance perdue des Français. La pénurie de masques. Et, pire encore, le mensonge qui l'a accompagnée. On revoit tous Jérôme Salomon, le directeur général de la santé, ou Sibeth Ndiaye, la porte-parole du gouvernement, affirmer avec aplomb dès les premiers jours de la crise sanitaire qu'il n'y avait pas besoin de masque car «il ne sert à rien» si l'on n'est pas soignant, c'est-à-dire au contact direct de la maladie. Entendons-nous bien: il est humain de se tromper, voire de sacrifier un besoin au profit d'un autre, jugé plus prioritaire; après tout, le monde entier tâtonne depuis le début de cette crise. Mais alors il faut l'expliquer, et surtout l'assumer. Mentir sciemment pour cacher un manquement n'est pas acceptable. Si l'enquête menée par *Libération* confirme que le gouvernement précédent a sa part de responsabilité dans la faiblesse des stocks de masques à disposition, elle est aussi accablante pour les autorités actuelles, tant politiques que sanitaires. Elle pointe clairement le rôle de Jérôme Salomon dans ce fiasco, mais aussi ceux d'Agnès Buzyn, l'ex-ministre de la Santé et d'Olivier Véran, son successeur. Ces fautes fragilisent aussi le Premier ministre Edouard Philippe, alors que celui-ci présente ce mardi le plan qui rendra possible le déconfinement progressif de la population à partir du 11 mai. Un plan qui, pour être réussi et éviter de conduire à une nouvelle vague de contaminations, devra impérativement prévoir des... masques et des tests en nombres suffisants, ce qui n'est pas encore acquis. S'il veut convaincre, le Premier ministre doit se montrer précis et rassurant, mais aussi reconnaître les erreurs de son gouvernement. ♦

MASQUES

Un fiasco et des mensonges

ENQUÊTE

Malgré une doctrine inchangée depuis dix ans en termes de quantité, contrairement à ce qu'affirme l'exécutif, le stock de précaution de 1 milliard de masques chirurgicaux n'a délibérément pas été renouvelé par les gouvernements sous Hollande et Macron, démontre «Libération».

Par
**ISMAËL HALISSAT
et PAULINE MOULLOT**

Pendant des semaines, le gouvernement a tout fait pour le dissimuler. Au mois de février, alors que le coronavirus se propage déjà en France, le stock de masques de l'Etat est pratiquement à sec. Une situation qui n'empêche pas Jérôme Salomon, le directeur général de la santé (DGS), d'assurer avec aplomb qu'aucune pénurie n'est à craindre. Au même moment pourtant, soignants libéraux, personnels hospitaliers et même autorités régionales de santé sont dans le noir. Le ministère de la Santé ne leur donne pratiquement aucune visibilité sur les livraisons de masques à venir et acte, sans le dire, une gestion au comptegouttes des stocks publics. Mi-mars, après plusieurs semaines d'inquiétude, les autorités consentent enfin à communiquer l'état du stock stratégique disponible en janvier: 117 millions de masques chirurgicaux et aucun masque FFP2 (modèle plus protecteur), contre respectivement 1 milliard et 600 millions dix ans plus tôt. Mais le gouver-

nement, par l'intermédiaire d'Olivier Véran, le ministre de la Santé, réfute une gestion de la pénurie et se défait à plusieurs reprises: cette faiblesse initiale des stocks serait due à un changement de doctrine et de décisions vieilles de près de dix ans. Un véritable mensonge d'Etat. De nouveaux témoignages et documents consultés par *Libération* permettent en effet de démontrer les errements du gouvernement et la responsabilité du ministère de la Santé dans ce désastre.

Mensonge sur la nouvelle doctrine

«La nouvelle doctrine ne consistait pas à mettre fin aux stocks», affirme Jean-Yves Grall, directeur général de la santé de 2011 à 2013 et aujourd'hui directeur de l'Agence régionale de santé (ARS) d'Auvergne-Rhône-Alpes. *L'idée n'était pas de les faire diminuer.* Au cœur des décisions prises dans les années 2010, le haut fonctionnaire est formel: contrairement à ce que prétend l'exécutif, la doctrine sur les stocks stratégiques de masques n'a évolué qu'à la marge. Les réflexions ont surtout porté sur les types de masques à utiliser plutôt que sur les

niveaux, une évolution «qualitative» selon l'ex-DGS: «L'idée était, sur la foi de rapport scientifique, de réserver les FFP2 à un certain nombre d'actes médicaux.» Alors que pendant les épidémies précédentes (H5N1 et H1N1), ces protections plus coûteuses avaient été distribuées plus largement par l'Etat. Plusieurs documents relatifs à cette stratégie démontrent par ailleurs que l'évolution marginale de la doctrine n'explique pas le fiasco actuel. Au début des années 2010, les stocks sont encore à leur plus haut niveau. Une note de la DGS datée du 27 juillet 2011, déjà évoquée dans la presse, mentionne des réserves de 600 millions de FFP2 et 800 millions de masques chirurgicaux. A ce moment-là, l'objectif du stock est toujours fixé à 1 milliard de masques chirurgicaux, et pas à 145 millions, comme l'a affirmé Véran début mars. Toujours en 2011, le directeur général de la santé Didier Houssin saisit le Haut Conseil de la santé publique (HCSP) sur la gestion d'un stock de masques. Cette haute autorité publique doit notamment se prononcer sur les types de modèles devant constituer ce stock. Préconisant le

port du masque chirurgical pour la population générale, il indique que les masques FFP2 doivent être réservés aux personnels de santé dans des situations à risque. En 2013, l'idée est résumée dans une doctrine du Secrétariat général de sécurité et de défense nationale (SGSDN) qui, contrairement à ce qu'affirme l'exécutif, ne prône pas l'arrêt des stocks. Comme l'explique à *Libé* un cadre de l'Etablissement de préparation

Depuis 2013, une ligne budgétaire est censée planifier l'achat de 100 millions de masques par an. En réalité, entre 2012 et 2017, une seule commande de 100 millions a été passée.



Le Premier ministre, Edouard Philippe, sur les bancs de l'Assemblée nationale, le 7 avril, et son ministre de la Santé, Olivier Véran. PHOTO ALAIN JOCARD. REUTERS

et de réponse aux urgences sanitaires (Eprus) en poste durant ces années-là, c'est à cette période que les employés, donc les établissements de santé, sont chargés de gérer les stocks de FFP2, les stocks centralisés continuant d'exister pour les seuls masques chirurgicaux. Dans les stocks stratégiques, «le sort des masques FFP2 est réglé à ce moment-là. On a laissé mourir les stocks», assène un autre professionnel du secteur. La dernière commande par l'Etat date de 2010. Avec une durée de validité de quatre à cinq ans, c'est donc logique que le stock se retrouve à zéro quand démarre l'épidémie de Covid-19. Mais contrairement à ce qu'a aussi prétendu le gouvernement, ce transfert de masques FFP2 du stock stratégique vers les stocks «tactiques» des établissements de santé n'exonère pas l'Etat d'un contrôle sur les niveaux nécessaires en cas d'épidémie. Un logiciel nommé Sigesse permet même aux ARS, à la DGS et à Santé publique France de suivre et contrôler les volumes disponibles. Dans le stock stratégique, l'objectif d'un stock conséquent de masques chirurgicaux, lui, n'a

Suite page 4

Sortie du confinement: à la recherche de la clé du succès

Tests, port du masque, écoles... Edouard Philippe doit préciser ce mardi à l'Assemblée la stratégie de l'exécutif pour le déconfinement.

Ces discours-là devrait battre des records d'audience. A 15 heures ce mardi, devant un hémicycle au trois quarts vide pour cause de distanciation sociale, le Premier ministre détaillera à l'Assemblée nationale son plan de déconfinement. Selon ses proches, il le fera en cultivant «la sobriété et l'humilité», dont il a fait ces dernières semaines sa marque de fabrique. L'attente est immense. Le défi colossal. Devant leurs écrans, les Français seront des millions à vouloir apprendre quand il leur sera de nouveau permis de sortir de chez

eux sans cette extravagante «attestation de déplacement dérogatoire» qu'ils ont pris l'habitude de remplir depuis plus de six semaines. Paradoxalement, c'est au moment où sa parole est la plus attendue que le chef du gouvernement apparaît aussi le plus menacé. Dans un monde politique sidéré par l'ampleur de la crise, majorité et opposition confondues, personne n'imagine que Macron pourra, comme il a promis de le faire, «se réinventer» sans changer de fond en comble son casting d'avant-pandémie.

Exigences. En attendant, Philippe reste en première ligne. Lundi après-midi, il s'est rendu à l'Élysée pour convenir avec Emmanuel Macron des ultimes arbitrages. Il était accompagné de son ministre de la Santé, Olivier Véran, et du délégué interministériel au déconfinement, Jean Castex. Devant l'Assemblée, le

ment. Au cours des dernières semaines, les avis des scientifiques ont évolué, tout comme les chiffres sur l'état des stocks et des capacités de production (*lire ci-contre*). On devrait donc savoir dans quelles circonstances (transports publics, écoles, commerces, etc.) le gouvernement considère que le port du masque devra être une recommandation ou une obligation.

«Co-construction». Mais sur ce point comme sur beaucoup d'autres, il insistera devant les députés sur la nécessaire «co-construction» du plan national et de ses «déclinaisons territoriales». Ce sera tout l'enjeu de la visioconférence à laquelle sont invités mercredi les responsables des associations d'élus locaux et les partenaires sociaux. Embarquer les élus municipaux, départementaux et régionaux dans cette entreprise? Pour l'exécutif, c'est la clé du succès. «Le plan de déconfinement doit être celui de toute la nation», explique l'Élysée. «Embarquer» les exécutifs locaux, dirigés pour la plupart par l'opposition, pourrait aussi être un moyen d'approcher «l'union nationale» que Macron a vainement appelé de ses vœux dès son allocution du 16 mars. Le très expérimenté Dominique Bussereau, président (ex-LR) de l'Assemblée des départements de France, relativise cette portée politique: «En période de crise, il est normal que l'Etat et les collectivités se serrent les coudes.» Il attend que l'Etat «dégaine» son plan et juge indispensable que les arbitrages soient nationaux. C'est particulièrement vrai, selon lui, sur la question scolaire: «Certains maires sont pour l'ouverture des écoles, d'autres contre. C'est le sujet qui divise. S'il y avait encore des dîners en ville, on ne parlerait que de ça.»

Mais la «concorde» souhaitée par Macron reste encore très hypothétique. Lundi, les oppositions se sont insurgées contre la décision de faire approuver le plan de déconfinement par l'Assemblée ce mardi, immédiatement après sa présentation par le Premier ministre. Elles demandaient vingt-quatre heures de réflexion, ce qui leur a été refusé. Aussi utopique soit-elle, l'union sacrée n'en est pas moins souhaitable pour sortir de la crise aux yeux d'une large majorité de Français. Selon un sondage Ifop pour la *Lettre de l'Expansion*, 71% des Français seraient favorables à la constitution d'un «gouvernement d'union nationale». Ce mardi, à l'Assemblée, il n'est pas garanti que les débats marqueront un progrès dans cette direction.

ALAIN AUFRAY

LIBÉ.FR

L'exécutif maintient sa décision d'organiser un vote unique ce mardi à l'Assemblée. L'opposition et une partie de la majorité voulaient un vote spécifique sur le traçage numérique et un délai de réflexion sur le plan de déconfinement.

Suite de la page 3 jamais été officiellement abandonné. Du moins pas avant 2017. En atteste une circulaire interministérielle de 2013 toujours en vigueur sur le «dispositif de stockage et de distribution des stocks stratégiques» qui vient rappeler l'essentiel : l'Etat est bien censé constituer des stocks stratégiques et distribuer des masques chirurgicaux à la population en cas de situation sanitaire exceptionnelle. «Le milliard de masques chirurgicaux est toujours resté la doctrine de sécurité sanitaire», certifient deux hauts fonctionnaires aux commandes jusqu'en 2018.

Comment les stocks ont fondu

Si l'objectif du milliard de masques chirurgicaux dans les stocks stratégiques de l'Etat n'a jamais été abandonné, comment expliquer que l'on se soit retrouvé avec à peine plus de 100 millions d'unités début 2020 ? La réponse est à mi-chemin entre l'incurie du gouvernement actuel et celle du précédent. Selon nos informations, une ligne budgétaire est censée planifier depuis 2013 l'achat de 100 millions de masques par an par l'Eprus (intégré à Santé publique France en 2016). En réalité, entre 2012 et 2017, pendant le quinquennat de François Hollande, seule une commande de 100 millions d'unités a été passée. En 2014 et 2015, deux marchés pour l'acquisition de 20 millions de masques pédiatriques ont été lancés. Au total, cela porte à 140 millions le nombre de masques acquis en cinq ans sous l'exécutif socialiste. Très loin des 500 millions prévus pour la même période.

Cette ligne budgétaire consacrée à l'achat de masques n'a pas été respectée en raison des arbitrages du ministère à l'époque. «On était coincés par une règle de comptabilité, rapporte l'un des cadres de l'Eprus à cette époque. Aucune ligne n'est prévue pour les urgences. Or en 2014, il y a eu Ebola. En 2015, les attentats. En 2016, la préparation de l'Euro de foot. A quoi il faut ajouter les risques de menaces bioterroristes et des épisodes grippaux importants, un besoin d'antiviraux en 2014, 2015. Donc à cause de ces événements importants qui ont fait changer la trajectoire, il n'y a pas eu d'achats.» Interrogée à propos de ces choix budgétaires, la ministre de la Santé de l'époque, Marisol Touraine, dit avoir «le souvenir que parmi les stocks achetés, il y a eu des sérums contre la varicelle, du Tamiflu et des combinaisons intégrales anti-Ebola. Ce sont des achats logiques compte tenu des enjeux de sécurité sanitaire d'alors». Et donc pas de masques.

Touraine affirme aussi qu'à son départ, le stock était de 754 millions de masques. Mais l'essentiel était hors d'usage. Constitués dans l'ensemble de masques datant des années 2000, ces lots n'avaient pas de date limite d'utilisation. Or depuis les années 2010, les masques chirurgicaux sont censés afficher une durée d'utilisation limitée à cinq ans. En plus de l'élastique qui s'abîme, ils peuvent aussi perdre de leur capacité de

«[En 2018,] il y a eu des réunions pour estimer ce qu'il fallait commander. [...] Il a été décidé à ce moment-là de ne pas reconstituer le [stock d'] milliard de masques.»

François Bourdillon
directeur de Santé publique
France de 2016 à 2019

une réflexion a débuté pour remettre à plat ces questions.»

En 2018, une expertise est lancée par Santé publique France sur «l'évaluation de la qualité et de l'efficacité des masques chirurgicaux». Le marché est remporté par l'entreprise belge Centexbel. L'objectif : tester 125 échantillons composés chacun d'environ 25 masques et leur faire passer toute une batterie de tests : filtration bactérienne, respirabilité, biocompatibilité (réactions sur la peau), propreté microbienne et résistance de l'élastique. Le résultat tombe : la totalité du stock testé ne répond plus aux exigences européennes. «Ils étaient tous non conformes, sauf 100 millions qui s'apprêtaient à être périmés», se remémore François Bourdillon, directeur de Santé publique France de 2016 à 2019. Ces 100 millions restants sont ceux commandés en 2013 sous Touraine. Tout le reste est à jeter. Mais même pour détruire ces masques inutilisables,

ça traîne. «Je me souviens que ça coûtait cher, il fallait faire appel à des entreprises agréées, il y a le coût de la logistique pour les sortir puis le coût pour les détruire», relate Bourdillon. Une grande partie de ces masques inutilisables sont toujours dans les entrepôts de 36 000 m² du stock stratégique de Santé publique France situé à Marolles (Marne).

La responsabilité du gouvernement

En 2018, Jérôme Salomon reçoit le rapport de Santé publique France sur l'état des masques. Le résultat est catastrophique. Le stock stratégique est réduit à néant : seuls 100 millions de masques sont encore utilisables, et ils périssent l'année suivante. «A ce moment-là, il y a eu des réunions au ministère pour estimer ce qu'il fallait commander, se souvient François Bourdillon. Et puis j'ai reçu une instruction de commande de la DGS d'une faible

quantité, qui ne permettait pas de remonter le niveau du stock. Il a été décidé à ce moment-là de ne pas constituer le milliard de masques.» Dans un numéro d'illusionniste et sans détailler ce contexte, Jérôme Salomon a évoqué le 23 avril à l'Assemblée cette commande de «100 millions de masques». Un volume qui permettait seulement de remplacer la dernière partie du stock quasiment périmée. «Certains ont considéré qu'un stock de masques pour la population n'était pas si important que ça», regrette aujourd'hui François Bourdillon. En juin 2019, un an après le constat de la faiblesse du stock, un avis d'experts de Santé publique France «relatif à la stratégie de constitution d'un stock de contre-mesures médicales face à une pandémie grippale» est publié. Ce document indique «qu'il n'y a aucun élément nouveau qui amènerait à modifier les recommandations émises» par le passé. En clair, le besoin pour équiper en cas

de pandémie la population seule (sans compter les soignants) est d'un milliard de masques chirurgicaux. Ce groupe de travail, piloté par Jean-Paul Stahl, professeur de maladies infectieuses au CHU de Grenoble, avait-il été informé de l'état du stock ? «Pas du tout», rétorque ce dernier à Libération. Le ministère de la Santé est pourtant parfaitement au courant de la quasi-pénurie. A la suite de la publication de cet avis, aucune décision de renflouer les stocks n'a, là non plus, été décidée par le gouvernement. Quelle était alors la position de Santé publique France ? «Nous, on est là pour exécuter les instructions, mais quand on remet un rapport d'expertise externe au ministère, c'est une forme de demande... Cet avis était fait pour ça, c'était un rapport de décision, ce n'était pas fait pour être rangé dans un placard», explique aujourd'hui François Bourdillon, qui a quitté la direction à l'été 2019. Contactés, les premiers

responsables de ce choix, Agnès Buzyn, qui était alors ministre de la Santé, et Jérôme Salomon, n'ont pas répondu à nos questions sur ce qui avait guidé cette décision. Même s'il prône la transparence sur sa gestion des masques, le gouvernement entretient surtout le flou depuis le début de l'épidémie. Etrangement, la commande évo-

quée par Jérôme Salomon de 100 millions de masques en 2018 n'apparaît pas dans la liste des appels d'offres passés par Santé publique France. Interrogés à ce propos, l'agence et le ministère n'ont pas donné d'explications. Cette commande avait-elle été entièrement ou partiellement livrée au début de l'épidémie ? Comment était

REBOND DU NOMBRE DE DÉCÈS EN FRANCE

L'épidémie de coronavirus a fait 437 morts en France au cours des dernières 24 heures (contre 242 lors des vingt-quatre heures précédentes), dont 295 dans les hôpitaux et 142 dans les établissements médico-sociaux, ce qui témoigne d'une nouvelle hausse des morts après plusieurs jours de baisse régulière. Cela porte le total des décès liés au Covid-19 depuis début mars à 23 293 (14 497 dans les hôpitaux et 8 796 dans les établissements sociaux et médico-sociaux), selon le bilan établi lundi par la Direction générale de la santé. Lundi soir, 28 055 personnes étaient toujours hospitalisées (162 de moins que la veille), dont 4 608 en réanimation (-74 par rapport à la veille).

Masques grand public : le flou artistique

Le gouvernement a promis la livraison de 26 millions de protections par semaine à partir de début mai. Sans donner plus de précisions sur les importations, qui seront nécessaires.

La nébuleuse autour des masques n'a pas fini d'embrouiller les esprits. Imprécis et trompeur depuis le début de la crise sur la distribution des masques FFP2 et chirurgicaux à destination des soignants, le gouvernement se montre tout aussi fumeux sur la question du port du masque pour la population générale. Avec des positions publiques discordantes à travers le temps. Des semaines durant, l'exécutif n'a cessé de répéter le caractère «inutile» de l'utilisation de masques par l'ensemble des Français. Visée de la manœuvre : occulter la vérité sur l'absence de stocks d'Etat conséquents destinés précisément au grand public (lire page 2). «Il est rappelé que personne n'a besoin de porter un masque si un médecin ne demande pas d'en porter», assurait Olivier Véran le 29 février. «Pour les personnes qui circulent, non contaminées, il n'y a pas de sens à porter ce masque lors des déplacements autorisés», expliquait de son côté Jérôme Salomon le 18 mars. «Il n'y a pas besoin d'un masque quand on respecte la distance de protection vis-à-vis des autres», certifiait encore la porte-parole du gouvernement, Sibeth Ndiaye, une semaine plus tard.

Interrogations. Des propos officiellement obsolètes puisque le gouvernement déclare désormais que ces masques peuvent être un «outil intéressant» et affiche clairement son intention «d'équiper les Français qui le souhaiteront» pour le 11 mai. Assumant les inco-

hérences, certains ministres se félicitent d'ailleurs de voir la filière textile sur le coup depuis le 13 mars. Les modalités de ce projet de masques à «usages non sanitaires» demeurent pour l'heure assez obscures. Seule certitude, l'Etat essaie tant bien que mal d'orchestrer l'approvisionnement de ces protections grand public de «catégorie 1» et de «catégorie 2» (la première ayant une efficacité de filtrer au moins 90% des particules de plus de 3 microns, contre 70% pour la seconde). De plus, ces masques seront lavables, réutilisables, normés, vendus sans plafonnement dans les pharmacies, bureaux de tabac et probablement les grandes surfaces. Pour le reste, tout n'est qu'interrogations. L'exécutif a-t-il pensé à des formats pour enfants ? Va-t-il s'aligner sur le conseil scientifique qui préconise son utilisation systématique pour les équipes enseignantes et les élèves à partir du collège ? A-t-il entendu l'appel de l'Académie nationale de médecine qui recommande l'obligation du port dans «tous les espaces publics» et pas seulement dans les transports en commun ? Procurera-t-il à tous les travailleurs de

En attendant les réponses du Premier ministre, une chose semble sûre : l'usage du masque antiprojection ne pourra pas être généralisé partout et pour tous dès la mi-mai.

ANAÏS MORAN

quoi se protéger sur leur lieu d'activité ? En attendant les réponses du Premier ministre ce mardi à l'Assemblée nationale, une chose semble déjà plus ou moins actée : l'usage du masque anti-projections ne pourra pas être généralisé partout et pour tous dès la mi-mai.

Objectif. Dans une note datée du 14 avril que s'est procurée le *Journal du dimanche*, les services d'Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'Etat à l'Economie, évaluaient les besoins en masques à 376 millions d'usages hebdomadaires pour les «secteurs à déconfiner en priorité» et 600 millions pour une «utilisation plus globale». Lundi lors d'une conférence de presse, la secrétaire d'Etat a revu ses ambitions à la baisse et formulé un objectif de 511 millions usages hebdomadaires pour la sortie de confinement. Problème : pour l'heure, les capacités de l'Etat grimpent seulement à 151 millions. Plus significatives, les données sur la production indiquent que 41 millions de masques ont été fabriqués par l'industrie textile française depuis le 30 mars. Le chiffre paraît bien maigre.

La respirabilité de ces protections ne permettant de les porter que quatre heures maximum, chaque personne devra forcément en avoir plusieurs pour tenir sur une journée... Difficile d'imaginer un plan d'envergure «grand public». Se voulant rassurant, le gouvernement promet une livraison de 26 millions nouveaux masques chaque semaine à partir de début mai. Et indique que des importations viendront s'ajouter à la production française. Sur ce point, aucun chiffre n'est à disposition. Lors de la conférence de presse du 19 avril, Olivier Véran a seulement évoqué des commandes étrangères par «plusieurs dizaines de millions», une nouvelle fois sans plus de précisions.

ANAÏS MORAN

respectivement que 20 000 et 5 000 par semaine. A l'échelle nationale, les récits de médecins, infirmiers, aide-soignants désarmés se multiplient. Fin mars, alors que l'épidémie est de plus en plus virulente et que les besoins sont estimés pour les soignants à au moins 40 millions de masques par semaine, le ministère de la Santé en a déstocké seulement 69 millions en huit semaines, selon ce même document du ministère de la Santé. L'Etat s'est aussi avéré incapable de fournir des masques à toutes les personnes malades. Les commandes passées par les autorités, trop tardives, n'y suffiront pas. Le stock stratégique, pensé justement pour une crise sanitaire, est largement insuffisant. Un haut fonctionnaire en première ligne résume la situation : «Ils sont tellement incertains de ce qu'il va se passer avec les importations qu'ils refusent de déstocker et transforment cette pénurie en norme.»



Dimanche, à l'aéroport de Roissy, des cartons de masques et d'autres protections médicales acheminés depuis la Chine par Qatar Airways.

PHOTO ©MARC CHAUMEIL

«StopCovid» Les droits dans l'engrenage

DÉCRYPTAGE

Alors que l'appli de traçage mise en chantier par l'exécutif est ce mardi au menu des débats à l'Assemblée nationale, la polémique fait rage sur son utilité sanitaire. Et les défenseurs des libertés individuelles s'alarment des risques.

Par
AMAELLE GUITON

«Le gouvernement a décidé de lancer le projet "StopCovid" afin de développer une application qui pourrait limiter la diffusion du virus en identifiant les chaînes de transmission.» En annonçant le 8 avril, dans une interview au *Monde*, la mise en chantier d'un outil numérique de traçage des contacts, potentiellement mobilisable dans la lutte contre la pandémie de Covid-19, le secrétaire d'Etat au Numérique, Cédric O, et le ministre de la Santé, Olivier Véran, ont amorcé un débat très vif ces dernières semaines – en France comme dans d'autres pays où des projets similaires sont dans les tuyaux. Quand des épidémiologistes soutiennent l'initiative, des défenseurs des droits fondamentaux s'alarment des risques et des coûts sociaux d'un tel dispositif, même déployé sur la base du volontariat. Et si la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) a donné un avis favorable vendredi, elle n'en appelle pas moins à «une grande prudence» et réclame des «garanties supplémentaires». Le sujet, hautement controversé (lire ci-contre), est au menu, ce mardi à l'Assemblée, d'un débat et d'un vote désormais élargis à l'ensemble du plan de déconfinement (lire page 3). Sans certitude, d'ailleurs, que l'appli puisse voir le jour d'ici le 11 mai.

De quoi parle-t-on ?

Si le *contact tracing*, anglicisme désormais très répandu, est quasiment devenu dans le débat public synonyme de «traçage numérique», l'identification et le suivi des contacts des personnes touchées par une maladie infectieuse n'ont pas attendu les smartphones pour exister : pratique établie, l'investigation épidémiologique a été mobilisée en France au début de l'épidémie. «Une fois qu'un cas est confirmé, on retrace l'histoire de ses contacts pendant les jours où il était contagieux», résume à Libération Vittoria Colizza, chercheuse à l'Institut Pierre-Louis d'épidémiologie et de santé publique (rattaché à l'Inserm et à Sorbonne Université). Objectif : «casser» les chaînes de contamination en testant et en isolant le cas échéant ces «cas contacts» qui, s'ils sont porteurs du virus, peuvent le transmettre avant le déclenchement de symptômes, ou en leur absence.

Un travail de fourmi que les autorités sanitaires jugent primordial pour éviter un «rebond», mais qu'il faudra, en tout état de cause, opérer à une tout autre échelle. Dans la première phase de l'épidémie, «ce suivi était réalisé dans toute la France par 130 personnes dans nos centres régionaux [...] et il fallait compter autant d'effectifs, voire plus, au sein des agences régionales de santé», expliquait il y a dix jours au *Figaro* Geneviève Chêne, la directrice générale

de Santé publique France. Pour le déconfinement, il faudra, disait-elle, «déployer plusieurs milliers de professionnels, peut-être même des dizaines de milliers». Les applications de traçage, elles, visent à automatiser la constitution d'histoires de contacts... mais de manière bien plus massive pour tous leurs utilisateurs. Ce qui pose d'épineuses questions qui vont au-delà du respect de la vie privée et du secret médical.

Comment ça marche ?

En Corée du Sud, le déploiement de bataillons d'enquêteurs sanitaires s'est accompagné d'un usage de quantités considérables de données de géolocalisation (Libération du 4 avril). En Europe, règlement général sur la protection des données (RGPD) oblige, les projets en cours s'inspirent plus ou moins de l'application TraceTogether développée à Singapour, qui s'appuie sur la communication en Bluetooth sans enregistrer la géolocalisation. Schématiquement, lorsque deux utilisateurs se trouvent à proximité l'un de l'autre pendant un temps donné, ce smartphone enregistre un identifiant correspondant à l'autre terminal – plutôt que d'anonymat, il faut donc parler de pseudonymat. Lorsqu'un utilisateur est testé positif au Sars-Cov-2, il peut renseigner l'appli pour que les personnes ayant été à son contact soient notifiées.

A partir de ce principe général, plusieurs choix techniques sont possi-

bles. Des chercheurs européens, notamment des écoles polytechniques de Lausanne et Zurich, ont ainsi travaillé à un protocole nommé DP3T (pour *Decentralized Privacy-Preserving Proximity Tracing*), très proche des travaux des chercheurs américains du MIT. Le principe, tel que le décrit sur son blog l'ingénieur réseaux français Stéphane Bortzmeier, est le suivant : le smartphone d'un utilisateur «émet en Bluetooth des identifiants temporaires, générés aléatoirement et non reliés entre eux. Les autres ordiphones proches les captent et les stockent». Lorsqu'un utilisateur est testé positif, il envoie ses identifiants temporaires vers un serveur. Les autres utilisateurs, lorsque leur appli télécharge la liste des identifiants transmis par des personnes contaminées, peuvent savoir s'ils ont été exposés à un risque de transmission.

En France, l'Institut national de recherche en sciences et technologies du numérique (Inria), qui a travaillé avec les Allemands de l'Institut Fraunhofer au sein du projet européen PEPP-PT (Libé du

4 avril), a fait un autre choix. Dans son protocole, baptisé «Robert» (pour *Robust and Privacy-Preserving Proximity Tracing*), l'utilisateur testé positif envoie l'historique de ses contacts sur un serveur central, sans divulguer ses propres «crypto-identifiants», explique dans une tribune le PDG de l'Inria, Bruno Sportisse ; lorsque leur appli interroge ce serveur, les autres utilisateurs faisant partie des cas contacts sont notifiés. La conception de «Robert» «permet que personne, pas même l'Etat, n'ait accès à la liste des personnes diagnostiquées positives ou à la liste des interactions sociales entre les personnes», insiste Sportisse.

Reste une difficulté de taille : le système d'exploitation des smartphones d'Apple, iOS, bloque l'utilisation du Bluetooth pour les applications fonctionnant en «arrière-plan» – notamment pour éviter des formes de *tracking* publicitaire – et certaines fonctionnalités d'Android, celui de Google, le restreignent. Le 10 avril, les deux géants américains ont annoncé travailler à

une «boîte à outils» qui permettrait aux applis de traçage de fonctionner correctement. Mais celle-ci, compatible avec un protocole comme DP3T, ne l'est pas avec l'architecture de «Robert»... Dimanche, l'Allemagne a annoncé plancher désormais sur une option permettant d'utiliser les «briques» proposées par Apple et Google. Pas la France, toujours «en discussion avec Apple», a indiqué au JDD dimanche Cédric O, pour qui il revient à l'Etat «de décider de l'algorithme qui définit un cas contact ou encore de l'architecture qui proté-

gera le mieux les données et les libertés publiques». Autrement dit, StopCovid pourrait ne pas fonctionner correctement sur les iPhone, qui équipent 20 % des utilisateurs français de smartphones. A supposer que l'appli soit prête le 11 mai, ce qui n'a rien de certain : «Il y a encore plusieurs problèmes techniques à résoudre», a reconnu le secrétaire d'Etat au Numérique.

Quelle utilité ?

C'est la grande inconnue. Les limites sont d'abord techniques : «La technologie Bluetooth n'a pas été conçue pour être précise dans l'estimation de distances entre deux smartphones, relève le PDG de l'Inria dans sa tribune. Les résultats peuvent dépendre de nombreux paramètres, comme la physiologie des personnes, la position du smartphone», etc. Les connaissances sur le virus évoluent, et une appli ne peut prendre en compte la transmission par des surfaces contaminées (poignée de porte, barre de métro, etc.). Le risque est double : générer trop de «faux négatifs» (des

situations de contamination potentielle non détectées) ou à l'inverse trop de «faux positifs». Dans un texte publié le 11 avril sur la plateforme Medium, Jason Bay, le directeur des services numériques au sein de l'Agence gouvernementale des technologies de Singapour, qui a supervisé le développement de TraceTogether, juge que la présence d'un «humain dans la boucle» pour qualifier les situations d'exposition au virus est indispensable : «Nous utilisons TraceTogether pour compléter le traçage des contacts – pas pour le remplacer.»

La cité-Etat, où à peine un cinquième de la population a téléchargé TraceTogether, a dû, elle aussi, en passer par le confinement. En France, en 2019, 23 % de la population n'avait pas de smartphone, selon le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc), et une adoption massive par ceux qui en possèdent un n'est en rien garantie. Pour autant, relève le Conseil national du numérique (CNNum) dans son avis rendu pu-

Extrait de la série «l'Aube» de Grégoire Eloy (Saint-Samson-sur-Rance, Côtes-d'Armor, avril 2020).

PHOTO
GRÉGOIRE ELOY.
TENDANCE
FLOUE

Suite page 8

Une appli sans appui à l'Assemblée

Dispersés à droite, vent debout à gauche : les députés ne sont pas du tout convaincus par l'idée d'une application de traçage.

Recourir au «traçage» numérique pour freiner l'épidémie ? L'idée, discutée mardi à l'Assemblée avec l'ensemble de la stratégie de déconfinement, divise la majorité et rassemble les oppositions. Comme une partie des macronistes, droite et gauche ne sont guère allantes, voire franchement opposées au système – une application mobile permettant aux volontaires de savoir s'ils ont côtoyé des personnes infectées, ou de faire savoir qu'ils le sont. Partout jugé inefficace et intrusif, ce projet est en outre dénoncé comme une «diversion» politique de la part de l'exécutif, accusé de vouloir détourner l'attention du manque de masques et de tests. Et pour mieux marquer leur opposition au traçage, plusieurs responsables de l'opposition ont réclamé que celui-ci fasse l'objet d'un vote distinct des autres mesures de déconfinement – alors que l'exécutif n'a prévu qu'un seul scrutin pour l'ensemble d'entre elles.

«Je suis extrêmement réservé», a déclaré le président de LR, Christian Jacob, dimanche sur RTL. «Je pense que l'urgence, aujourd'hui, objectivement, ce sont les masques et les tests [...] La Cnil [Commission nationale de l'informatique et des libertés, ndr] soulève tous les risques qu'il peut y avoir, les risques d'accoutumance et d'utilisation à des fins que personne ne souhaite.» Le président des députés LR, Damien Abad, s'était auparavant, lui, déclaré favorable au principe du traçage. Mais il comptait, en cas de vote séparé sur la question, laisser aux membres de son groupe la liberté de leur vote sur cet enjeu de «libertés publiques». La plupart d'entre eux «se seraient sans doute alors abstenus», estime une source chez LR.

A gauche, l'opposition au traçage est unanime. Le président des députés de La France insoumise, Jean-Luc Mélenchon, a estimé que le système «ne sert à rien si tout le monde n'est pas testé, ne sert à rien si tout le monde n'a pas un téléphone portable, ne sert à rien si on est dans une zone qui n'est pas couverte [...]». Par contre, en termes de libertés individuelles et de secret médical, alors là, c'est la cata pure et simple». Le député LFI de Marseille a annoncé dimanche que son groupe voterait contre le plan du gouvernement.

«Rien ne pourra garantir un anonymat véritable, ni l'absence de détournement de la technologie», a aussi estimé le Parti socialiste. Opposé au «développement d'une société de surveillance biotechnologique», le PS dénonce en outre un débat «de diversion sur lequel le gouvernement braque les projecteurs pour renvoyer au second plan les débats interdits sur les masques et les tests». Même opposition chez Europe Ecologie-les Verts, qui dénonce une «atteinte lourde à nos libertés fondamentales». Le parti a lancé une pétition en ligne pour obtenir un vote sur le dispositif. Jugeant, en plus du reste, que «cette application peut induire un faux sentiment de sécurité», donc «un moindre respect des gestes barrières», et pourrait entraîner la «stigmatisation de celles et ceux qui refuseraient» de l'utiliser.

Quant à la présidente et députée du Rassemblement national, Marine Le Pen, elle estimait dès le début du débat que l'exécutif cherche, avec le traçage, «à détourner l'attention des gens du problème majeur : aujourd'hui, nous n'avons même pas encore de masques pour nos soignants [...]». Quand on aura massivement des masques pour tout le monde, quand on sera capable de tester massivement la population, on se posera la question du tracking».

DOMINIQUE ALBERTINI



Extraits de la série «I feel blue», de Michel Slomka (Paris, avril 2020). Les chiffres font références aux adresses MAC des lieux photographiés. PHOTOS M. SLOMKA. HANS LUCAS

Suite de la page 7 blic le 24 avril, «les épidémiologistes auditionnés estiment que l'application apportera toujours des bénéfices, car même sans atteindre un seuil critique d'utilisateurs, [elle] peut avoir une utilité au sein de l'ensemble des mesures de post-confinement». «Cette application est un moyen parmi d'autres, mais elle est un atout indispensable pour identifier de nombreux contacts de façon instantanée», qui «viendra compléter le travail» des enquêteurs de terrain, affirme, dans une tribune au Monde un collectif de chercheurs et de professionnels de santé.

Les promoteurs du *contact tracing* automatisé en conviennent, un tel outil ne peut faire de miracle. Favorable au projet, le CNUM souligne que StopCovid ne saurait être «qu'une partie de la réponse sanitaire, dont l'efficacité dépendra sûrement plus des mesures de distanciation sociale et de la mise à disposition de tests». Un point évidemment primordial alors que la France en a jusqu'ici cruellement manqué – ce week-end, Véran a réitéré l'objectif de pouvoir «réaliser au moins 500 000 à 700 000 tests par semaine» en sortie de confinement.

Quels risques ?

Dans le JDD, Cédric O a de nouveau tenté de rassurer : StopCovid sera «volontaire, anonyme, transparente et temporaire. L'Etat n'a accès à aucune donnée identifiante et il n'y aura pas de géolocalisation». Pour autant, dans une analyse publiée le 21 avril sur le site *risques-tracing.fr*, une quinzaine de chercheurs en cryptographie, en sécurité informatique et en droit soulignent que quels que soient les choix d'architecture, il y aura toujours des risques : ils listent ainsi une quinzaine de scénarios de «détournements» possibles, de l'entreprise voulant s'assurer qu'un candidat «ne tombe pas malade entre l'entretien d'embauche et la signature du contrat» aux attaques possibles par des cybercriminels. «L'arbitrage de ces risques ne pourra pas être résolu par la technique», concluent-ils, mais relève de «choix politiques».

Les enjeux sont à vrai dire bien plus larges. Très mobilisée sur le sujet, l'association de défense des libertés en ligne la Quadrature du Net, qui s'est clairement positionnée contre StopCovid, relève tant des risques à court terme – à commencer par la pression sociale à l'installation – qu'à long terme : risque de banalisation,

«L'administration et le Parlement doivent cesser d'investir toute ressource [...] dans ce projet vain et dangereux.»

La Quadrature du Net

de renforcement de l'acceptation sociale d'autres technologies de surveillance comme la reconnaissance faciale, voire d'ajout de «fonctions coercitives» une fois l'application déployée... «L'administration et le Parlement doivent cesser d'investir toute ressource humaine ou économique dans ce projet vain et dangereux», conclut-elle. Mais le débat divise au sein des défenseurs de la vie privée. En Allemagne, les hackers du Chaos Computer Club ont publié une liste de dix «exigences» – transparence, architecture décentralisée, minimisation des données stockées par les terminaux... – aux termes desquelles un outil de *contact tracing* automatisé pourrait être «socialement et technologiquement tolérable».

Dans son avis, favorable, la Cnil n'en relève pas moins qu'un tel projet «pose des questions inédites en termes de protection de la vie privée» et peut «créer dans la population un phénomène d'accoutumance» au traçage. Elle souligne que «l'application ne peut être déployée que si son utilité est suffisamment avérée», et demande en conséquence que l'impact de StopCovid soit «étudié et documenté de manière régulière». Elle rappelle aussi que «l'absence de téléchargement ou d'utilisation de l'application» ne doit entraîner «aucune conséquence négative», en particulier pour «l'accès aux tests et aux soins», mais aussi, par exemple, pour emprunter les transports en commun à la levée du confinement.

Qui travaille sur StopCovid ?

Dès le 8 avril, Cédric O et Olivier Véran avaient précisé que StopCovid serait développé sous la houlette de l'Inria. Dix jours plus tard, sur France Inter, le PDG d'Orange, Stéphane Richard, annonçait que ses équipes avaient développé un «prototype d'application». «Chez Orange, on assure que ce prototype n'est pas un moyen de mettre un pied indus-

triel dans la porte d'un dispositif dont les clés ont été confiées par le gouvernement à un organe scientifique», écrivait alors le Monde... Reste que l'opérateur historique est désormais bel et bien partie prenante – pour plancher sur la «diffusion de l'application» et son «interopérabilité» – de «l'équipe-projet StopCovid», dont la composition a été précisée dimanche après-midi dans un communiqué collectif. Equipe qui a désormais l'allure d'un vaste consortium public-privé.

Outre l'Inria et Orange, on y trouve l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (Anssi), l'Inserm, Santé publique France, l'éditeur de logiciels Dassault Systèmes, le groupe de services informatiques Capgemini, une start-up spécialisée dans les applis mobiles, Lunabee Studio, et le fabricant d'objets connectés Withings. Ce dernier participe à «une réflexion exploratoire» sur l'accès à StopCovid des «personnes qui ne posséderaient pas de smartphone mais qui souhaiteraient quand même utiliser le service», indique l'entreprise à Libé. Dans la phase de «construction d'un prototype», les parties prenantes «agissent [e]nt à titre gracieux», précise le communiqué commun. ◆